

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

janvier 2025

SRLH

SOCIÉTÉ RÉGIONALE
DU LOGEMENT DE HERSTAL

64



P. 6-7 **DOSSIER**

DÉVELOPPEMENT DU PARC IMMOBILIER

TROIS NOUVEAUX PROJETS DE LOGEMENTS ENTRENT DANS LE GIRON DE LA SRLH

05

**PLAN DE RÉNOVATION
QUARTIER PONTISSE :**
22 MÉNAGES PRÉSENTS
À LA SÉANCE D'INFOS



09

**20 NOUVEAUX LOGEMENTS
À VOTTEM**
LE PERMIS D'URBANISME
EST OCTROYÉ !





Transformations lourdes de bâtiments
Constructions annexes • Rénovations de bâtiments



Ino-Constructions SPRL • 0479 292 004

UMAN

architect

Liège • Marche • Huy • Dalhem
Liège Rue du Fort, 7 bte3
4460 Grâce-Hollogne
Tel. 04/378.98.00 uman.eu



batitec



Votre constructeur

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



Contact

Joël Bisschop

04 256 95 74

j-bisschop@srlherstal.be



www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- ➔ **Quartier Pontisse** : 22 ménages présents à la séance d'infos
- ➔ CELLULE PATRIMOINE
Bienvenue à Nathalie !
- ➔ 10 ANS DE SOUTIEN
Une journée dédiée aux référents sociaux
- ➔ CADRE DE VIE
Qui est votre agent de quartier ?

P. 6-7 DOSSIER

- ➔ **Développement du parc immobilier** : trois nouveaux projets de logements

P. 8-9 DANS NOS MURS

- ➔ Le **chauffage central** progressivement **installé à Vottem**
- ➔ **20 nouveaux logements** à Vottem
- ➔ Rue croix jouette : **Inauguration de 4 nouveaux logements**

P. 10-11 EN PRATIQUE

- ➔ **Enquête de satisfaction** : un grand merci aux 434 répondants !
- ➔ **Pensez à purger vos radiateurs** pour un chauffage optimal !
- ➔ Vos **charges** "entretien des espaces verts" **seront réduites**
- ➔ **Vente de logements**

P. 11 AGENDA

- ➔ Les futurs **congés** à la SRL Herstal
- ➔ Les **congés** de nos **chargées de clientèle**

Éditeur responsable :
Frédéric Sevrin,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD scrl
Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

ÉCOUTE ET ATTENTION

Chers locataires de la S.R.L. Herstal,
Chers amies, chers amis,



Philippe Bohet

La période des fêtes de Noël et de Nouvel An s'achève, et l'hiver bat désormais son plein. Alors que le froid s'installe, je me permets de vous donner un petit conseil technique, il est important pour un bon fonctionnement de vos radiateurs. Pensez à les purger régulièrement: ce geste simple vous permettra de profiter d'une chaleur optimale tout en économisant de l'énergie. Si vous avez besoin d'un conseil technique sur la façon de faire cette purge, la S.R.L. Herstal se tient à votre disposition ou/et votre président également.

À la S.R.L. Herstal, nous avons à cœur de rester à votre écoute. La S.R.L. Herstal et moi-même avons été particulièrement touchés par votre forte participation à notre enquête de satisfaction, et nous vous remercions chaleureusement pour vos précieux retours. Vos remarques retiennent toute notre attention. En réponse à vos réclamations concernant la gestion des espaces verts communs, nous avons discuté à plusieurs reprises avec la société chargée de cette mission. Une réduction des charges liées aux espaces verts pour l'année 2024 vous sera accordée. En parallèle, nous sommes convaincus que les efforts déployés permettront des améliorations concrètes à l'avenir. La société et moi-même y veillerons dans les mois à venir.

Je me permets aussi de vous annoncer une autre excellente nouvelle pour ce début d'année : grâce à un Programme de la Wallonie nommé 243, 35 nouveaux logements rejoindront bientôt notre parc immobilier. Ces habitations neuves et performantes sur le plan énergétique constituent une véritable opportunité pour répondre plus rapidement aux besoins de logement. Ce programme nous permet d'avancer efficacement pour offrir à nos futurs locataires des logements de qualité, adaptés aux enjeux d'aujourd'hui.

Alors que nous entamons tous ensemble cette nouvelle année avec optimisme, la S.R.L. Herstal toute entière et moi-même, du fond du coeur, vous souhaitons à toutes et à tous une année 2025 pleine de bonheur, de sérénité, de réussite et surtout une bonne santé à vous, votre famille et vos enfants.

Il y aura toujours des choses à améliorer dans la vie c'est vrai mais soyons tout de même heureux et fiers d'habiter notre beau pays, la Belgique, notre belle région Wallone et notre Ville de Herstal composée de ses trois petites entités Liers, Milmort, Vottem. Ensemble, continuons à bâtir un cadre de vie chaleureux et solidaire, où chacun trouve et trouvera sa place en se comprenant l'un, l'autre mais en respectant bien entendu certaines règles indispensables à la vie d'ensemble. Tout ceci est sans aucun doute mon plus grand souhait pour vous tous. Je vous remercie pour votre lecture et suis toujours à votre disposition et écoute. Merci.

Philippe Bohet,
Président de la S.R.L. Herstal

PLAN DE RÉNOVATION

Quartier Pontisse : 22 ménages présents à la séance d'infos

Le chantier de rénovation du quartier Pontisse débutera dans le courant de ce mois de janvier. Une séance d'information a été organisée en novembre pour accompagner les locataires et répondre à leurs questions.



La rénovation du quartier Pontisse approche...

En vue de son démarrage en ce début d'année, nous avons organisé le 21 novembre une séance d'information collective pour les locataires concernés par les travaux.

63 ménages étaient invités, 22 ont répondu présent. Cette rencontre a permis de rappeler les procédures et de rassurer les locataires sur le déroulement des travaux. Les informations ont été envoyées par courrier aux absents.

Cette réunion a également attiré l'attention de la Société Wallonne du Logement (SWL) : son service communication était présent pour réaliser un reportage sur les modalités d'accompagnement mises en place. Une reconnaissance pour nos démarches, jugées exemplaires !

Par ailleurs, notez que les premières visites ont déjà eu lieu, courant du mois de décembre, chez les locataires concernés par les premières phases de rénovations, amorçant une nouvelle étape dans ce vaste projet.

10 ANS DE SOUTIEN

Une journée dédiée aux référents sociaux

Nous avons participé à la "Journée du secteur" organisée par la SWL le 7 octobre, un événement rassemblant 250 membres du secteur du Logement de Wallonie et de Bruxelles. Cette édition avait une saveur particulière, car elle marquait les 10 ans de la fonction de référent social, essentielle pour accompagner les locataires et améliorer leur quotidien.

La journée, riche en conférences, témoignages et échanges, a permis de mettre en lumière l'évolution de ce rôle et son impact sur le terrain. Notre équipe y a participé activement, avec un stand dédié à l'innovation sociale et aux bonnes pratiques en gestion locative.

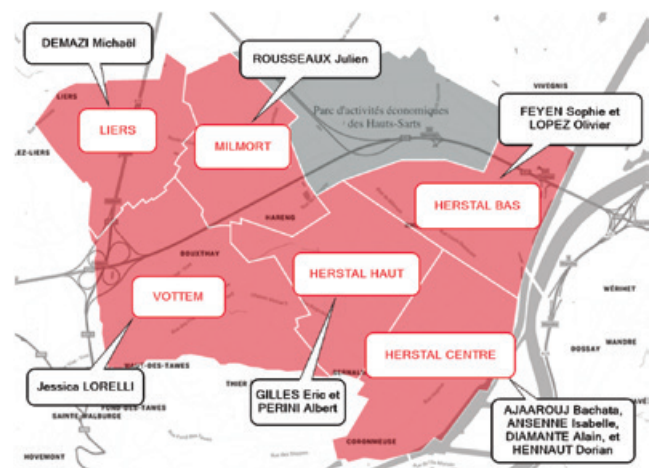
Une occasion unique de partager nos expériences et d'inspirer d'autres acteurs du secteur.

CADRE DE VIE

Qui est votre agent de quartier ?

Voici une carte des agents de quartier actifs à Herstal. Celle-ci vous permettra de localiser rapidement l'agent en charge de votre secteur.

Il est votre interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions, vous accompagner dans vos démarches et veiller à la qualité de vie dans votre environnement.



SERVICES

Louez et réparez, avec la Régie des Quartiers de Herstal

La Régie des Quartiers de Herstal propose plusieurs services visant à promouvoir la durabilité, la solidarité et l'accès à des ressources pratiques.



- ➔ **Repair Café :** Les habitants de Herstal peuvent, sur rendez-vous, venir réparer gratuitement leurs objets défectueux (électroménagers, multimédia, etc.) avec l'aide de bénévoles experts. L'objectif est de réduire le gaspillage, d'encourager le "réparer plutôt que jeter" et de renforcer les liens sociaux au sein du quartier.
- ➔ **Service de location sociale d'outils :** Ce service permet aux habitants de Herstal de louer à bas prix des outils de bricolage et de jardinage. Il s'adresse notamment aux personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter des outils ou qui n'en ont besoin que ponctuellement. L'idée est de favoriser l'accès à des équipements tout en promouvant une consommation plus responsable.
- ➔ **Atelier vélo :** Il propose au public d'entretenir et de réparer son vélo à petit prix. Il est également possible pour l'usager de participer à l'entretien de son vélo avec l'aide du réparateur. L'Atelier propose aussi un service de vente de vélos d'occasions reconditionnés ainsi qu'un service de location de vélos à destination d'associations diverses.

Le Repair Café et le Service de location sociale d'outils se situent rue de la mutualité 79, à Herstal. L'Atelier vélo se trouve au sous-sol de l'ancienne administration communale, place Jean Jaurès 1.

Plus d'informations au 04 240 19 67



CELLULE PATRIMOINE

Bienvenue à Nathalie !

Du renfort au sein de notre Cellule Patrimoine ! Nathalie Maraitte a intégré la S.R.L. Herstal en novembre en tant que surveillante de chantiers. Un soutien qui arrive à point nommé, alors que notre plan de rénovation bat son plein...

Nathalie, architecte de formation, a en effet été engagée pour une mission ponctuelle de 2 ans et demi, soit la durée de la rénovation des 300 logements de La Préalle, Pontisse, à Milmort et En Faurieux. *« Je viens renforcer l'équipe en place car il y a beaucoup à faire en très peu de temps, d'autant que les locataires restent dans leur logement et que les délais sont très serrés ».*

Au fil de sa carrière, Nathalie a cumulé des expériences variées en tant qu'architecte indépendante et au sein de différentes administrations publiques. Ce parcours polyvalent est un véritable atout. *« Je connais bien le secteur de la construction, j'y ai expérimenté différentes professions, précise-t-elle. J'ai une bonne connaissance du terrain, mais aussi de la gestion administrative et des marchés publics. J'ai une vision globale qui m'est très utile ici. »*

Enthousiaste à l'idée de contribuer à un projet social d'envergure, Nathalie apprécie les missions ponctuelles et le défi qu'elles représentent. *« J'aime me sentir utile. Et puis, travailler à proximité de chez moi me permet de me déplacer à vélo, c'est un vrai plaisir. »*

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions !

DÉVELOPPEMENT DU PARC IMMOBILIER

Trois nouveaux projets de logements entrent dans le giron de la SRLH

Grâce à un programme de soutien wallon, le Programme 243, la SRL a acquis de nouveaux logements bâtis par des promoteurs privés. Une opportunité qui permet de gagner plusieurs années sur le développement de projets. Ce sont ainsi 35 nouveaux logements qui seront prochainement mis à disposition de nos locataires.

QU'EST-CE QUE LE « PROGRAMME 243 » DE LA RÉGION WALLONNE ?

En 2022, la Région wallonne a adopté son “Plan de Relance pour la Wallonie” mobilisant plus de 7,6 milliards d’euros à investir dans plus de 300 projets. Parmi ces projets, le programme “243” vise à **“augmenter la création de logements d’intérêt public via les partenariats public-privé”**. C’est la Société Wallonne du Logement qui est chargée, avec l’aide de l’administration wallonne, de le mettre en œuvre. Une des spécificités de ce programme : un appel à projets a été lancé auprès des promoteurs immobiliers pour intégrer des projets en cours de construction.

Entre 2022 et 2024, plus de 550 logements (neufs ou “sur plan”) ont ainsi été vendus aux pouvoirs locaux wallons, dont les Sociétés de Logements de Service Public, avec l’aide financière de la Wallonie.

Herstal a su se mobiliser et saisir l’opportunité de ce “Programme 243”

En concertation avec la Ville de Herstal et le CPAS, la S.R.L.H. a rapidement pris contact avec tous les promoteurs immobiliers actifs sur le territoire. Certains d’entre eux ont répondu à l’appel de la SWL en proposant des logements situés sur le territoire herstalien, neufs ou “sur plan”, labélisés B ou A au niveau de la consommation énergétique et répondant à tous les critères de salubrité.

A chaque étape de la procédure, nos équipes se sont mobilisées pour traiter en priorité les demandes qui leur étaient adressées par l’administration. A ce jour, 3 projets ont été sélectionnés par le Gouvernement wallon et font l’objet d’une acquisition par la S.R.L.H. Ils représentent un total de 35 logements neufs.

LES 3 PROJETS :

Le projet des Monts : 7 Maisons et 18 appartements.

Le projet des Monts porte sur la construction de 7 maisons “bel étage”, 3 chambres avec garage et disposant de 2 ou trois façades. Chaque maison comprendra un jardin privatif.



Un immeuble de 18 appartements qui sera composé de 2 appartements 1 chambre, 13 appartements 2 chambres et 3 appartements 3 chambres, 20 caves, 12 boxes et 8 emplacements de parkings.



Les travaux devraient débuter en janvier 2025, la livraison des derniers logements devrait avoir lieu en décembre 2026.

Le projet du carrefour Marexhe : 9 appartements



Le projet de construction de 9 logements au carrefour Marexhe vient terminer le réaménagement de la Place des Demoiselles qui accueille la gare de Herstal et deux blocs de nouveaux logements. Il comprendra 3 logements 1 chambre, 3 logements 2 chambres et 3 logements 3 chambres, et intégrera des emplacements de parking situés au rez-de-chaussée. Les travaux devraient débuter en janvier 2025 et durer un an.



L'acquisition d'une maison unifamiliale Place des Demoiselles.

Le 3^e projet concerne l'acquisition d'une maison unifamiliale, mitoyenne, située Place des Demoiselles, 4 à Herstal. Comportant 4 chambres, un jardin, une terrasse et labellisée "B" d'un point de vue énergétique, cette construction date de 2018 et est actuellement mise en gestion auprès de l'AIS Basse Meuse.



VINCENT LEJEUNE, EN TANT QUE COORDINATEUR DE LA CELLULE PATRIMOINE DE LA SRL HERSTAL, C'EST VOUS QUI SUIVEZ LES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS. EN QUOI LE PROGRAMME 243 EST-IL DIFFÉRENT ?

Généralement, lorsque la Région lance un programme de construction de logements neufs, il faut lancer l'appel à projet auprès des sociétés de logements, analyser les projets, les arbitrer. Une fois le projet retenu, la société de logements doit lancer un marché de service pour désigner un auteur de projet. Ensuite celui-ci réalise un avant-projet qui doit être validé par la tutelle. On demande ensuite un permis d'urbanisme, puis on désigne l'entreprise chargée des travaux et il faut encore les réaliser. Au total, entre la décision du Gouvernement et la livraison des logements, il peut s'écouler jusqu'à 5 ou 6 ans !

**« Seulement 2 ou 3 ans
pour livrer les logements »**

Ici, le principe est de ne retenir que des projets qui sont déjà bien avancés. Le promoteur devait disposer d'un permis d'urbanisme. On a vérifié surtout la conformité du projet proposé avec les règles de salubrité et on a acheté. Entre le début de l'opération et la livraison des logements, il se sera écoulé entre 2 et 3 ans seulement.

IL Y A D'AUTRES AVANTAGES ?

Ici, nous avons également bénéficié de logements très efficaces d'un point de vue énergétique. Ils sont majoritairement classés A ou B au niveau de la PEB.

QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE AU SUJET DU PROJET DES MONTS ?

Lors de nos échanges avec le promoteur, nous avons eu l'occasion de visiter quelques réalisations afin de nous rendre compte du degré de finition et de qualité des constructions. En plus des cahiers des charges qui nous ont été présentés, ces visites ont permis de nous conforter dans l'idée que ces futures réalisations donneront entière satisfaction tant à la S.R.L. Herstal qu'à ses futures occupants.

ET EN CE QUI CONCERNE LE PROJET MAREXHE?

La S.R.L. Herstal a déjà fait l'acquisition d'un bâtiment auprès du même promoteur, place des Demoiselles. Il est donc rassurant de savoir qu'il n'y a eu aucune malencontre à déplorer dans cette première acquisition avant d'entamer la réalisation de cette nouvelle construction. Par cette seconde réalisation, le promoteur a pu répondre encore mieux à nos besoins en termes de spécificité technique notamment en plaçant un système de parlophonie et de porte d'accès identiques à tous nos immeubles d'appartements. Cela représente un avantage indéniable en termes d'harmonisation de notre parc immobilier.

UN PROGRAMME LONG DE 8 ANS

Le chauffage central progressivement installé à Vottem

Face aux défis énergétiques et budgétaires, nous lançons un projet ambitieux : l'installation progressive du chauffage et de la ventilation centralisés dans tous les logements de Vottem. Ce chantier offrira un meilleur confort aux locataires tout en respectant les contraintes financières.

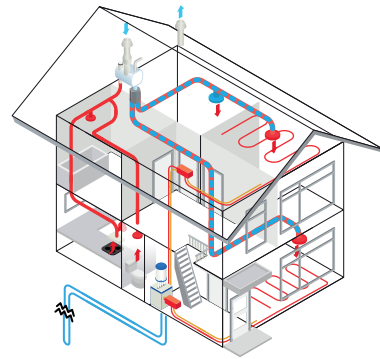
Face à la hausse des prix de la construction, nous avons dû revoir les ambitions de notre plan de rénovation 2022-2030, notamment en ce qui concerne l'installation du chauffage central à Vottem. Après avoir testé une alternative plus économique et lancé une enquête de satisfaction auprès des locataires, les résultats se sont avérés décevants. Nous avons donc repensé ce projet pour le rendre réalisable sans dépasser le budget alloué.

Grâce à une politique d'achat optimisée et à nos équipes internes de chauffagistes, nous installerons progressivement le chauffage et la ventilation centralisée dans tous les bâtiments de Vottem. Ce vaste programme devrait s'étendre sur une période de 8 ans. Ce délai pourrait être réduit si nous parvenons à élargir nos équipes, lesquelles prennent également en charge le remplacement des chaudières devenues vétustes.

Selon le planning établi, les travaux débuteront rue de Liège et avanceront progressivement vers l'autoroute et la rue des mésanges.

2025/2026	rue de Liège et rue Louis Pirghaye
2026/2027	rue de la Pépinière
2028	rue des Héros et rue des Cascogniers
2029	rue des Arts
2030-2032	rue des Mésange et rue de la Coopération
2032-2033	Emancipation/Cité/Régent

Nous intercalerons dans ce planning les logements vides, ce qui signifie qu'il est possible que le chauffage soit ponctuellement installé à côté de chez vous si votre voisin a déménagé sans pour autant que votre rue soit concernée à court terme par le planning d'installation.



Comment se dérouleront les travaux dans votre logement ?

1. Information préalable :

Vous recevrez un courrier au moins 3 mois avant le début des travaux dans votre logement.

2. Visite technique :

Cinq à huit semaines avant le démarrage, un technicien viendra évaluer avec vous les perturbations et les contraintes engendrées par les travaux. La question des aménagements locatifs sera aussi abordée. La date exacte des travaux dans votre logement sera communiquée à cette occasion.

3. Durée des travaux :

L'installation du chauffage central (radiateurs, chaudière à condensation et ventilation centralisée) prendra entre 6 et 8 jours selon le type de logement. Chaque pièce sera équipée d'au moins un radiateur, généralement placé sous une fenêtre.

Nous restons à votre écoute tout au long du programme pour minimiser les désagréments et vous garantir un logement plus confortable et économe en énergie.

20 NOUVEAUX LOGEMENTS A VOTTEM

Le permis d'urbanisme est octroyé !

Le projet de la rue de la Cité franchit une étape clé. Place maintenant à la préparation des plans et des prescriptions techniques, avant une phase de préfabrication en atelier début 2025. Les travaux sur site démarreront en milieu d'année.

Bonne nouvelle pour le projet des 20 logements de la rue de la Cité à Vottem : le permis d'urbanisme a été octroyé en novembre 2024, permettant à l'équipe de franchir une nouvelle étape. Désormais, elle peut avancer dans l'établissement du dossier d'exécution, incluant les plans détaillés et les prescriptions techniques nécessaires à la réalisation du bâtiment.

Le chantier, confié à l'entreprise Performance Habitat Bois (PHB) – un groupement réunissant Galère, Thomas & Piron Bâtiments, et les architectes Goffart Polomé, Atelier 229 et Jourdain – est un dossier Design & Build. Ce format garantit une collaboration directe entre architectes et entrepreneurs pour livrer un projet clé en main.



Le projet se compose de 10 logements 1 chambre et 10 logements 2 chambres, dont un tiers seront adaptables aux personnes à besoins spécifiques. Tous bénéficieront du label Haute Performance Énergétique (HPE), assurant un haut niveau de durabilité et une attention particulière à l'environnement.

Les travaux débuteront par une phase de préfabrication en atelier, suivie de la construction sur chantier à partir de mi-2025. Ils devraient s'achever un an plus tard, pour une livraison au printemps 2026.

Ce projet, inscrit dans le cadre du Plan National de Relance et de Résilience, bénéficie de financements européens. Son budget total s'élève à 4,385 millions d'euros.



RUE CROIX JOUETTE

Inauguration de 4 nouveaux logements

La S.R.L. Herstal a inauguré un nouvel immeuble de logements rue Croix Jouette, le 25 octobre. Construit à partir de modules préfabriqués, ces 4 logements offrent confort, accessibilité et durabilité.

Le bâtiment se compose de 2 appartements de 1 chambre et de 2 appartements de 4 chambres, avec un logement de chaque type situé au rez-de-chaussée et adapté aux personnes à mobilité réduite. Réalisée à partir de conteneurs maritimes empilés et bardés de métal, cette construction privilégie le préfabriqué. Un choix qui permet de réduire les coûts, d'accélérer les travaux et de limiter les nuisances pour le voisinage.

Les locataires du bâtiment apprécient déjà leur nouveau cadre de vie. Parmi eux, Madame Herickx et sa famille : « *Je suis porteuse d'un handicap, et ce logement est parfait pour nous, raconte-t-elle. Tout le monde a son espace, et nous profitons d'une terrasse et d'un jardin.* »

Nouveaux locataires de la S.R.L. Herstal, Madame Herickx et sa famille profitent désormais d'une grande pièce ouverte comportant salon, cuisine et salle à manger. « *Nous aménageons au fur et à mesure. C'est très calme, ici. Et dans le quartier, les voisins sont très gentils.* »

Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux autres locataires !

SUITE AUX RÉCLAMATIONS

Vos charges "entretien des espaces verts" seront réduites

Suite à vos réclamations concernant l'entretien des espaces verts en 2024, nous avons pris des mesures pour corriger la situation. Vos charges pour 2024 seront ajustées par volonté de "sonder" ses bénéficiaires d'un logement public quant à leurs conditions de vie liées aux matières qui sont du ressort d'une société de logement public.



En 2024, nous avons désigné une nouvelle entreprise pour prendre en charge l'entretien des espaces verts. Reconnaissons-le : cette société n'a pas répondu à vos attentes, ni aux nôtres.

Face à ce constat, sur base de vos réclamations, nous avons rencontré à plusieurs reprises la direction et les collaborateurs de cette société. Ces échanges ont permis d'ajuster les prestations liées au démarrage du contrat, mais aussi de réaffirmer nos exigences et faire comprendre que nous ne céderions pas.

Nous sommes néanmoins conscients que les conditions climatiques de cette année furent hors normes, ayant entraîné une pousse de la végétation 30% supérieure à la normale. Par ailleurs, la réglementation sur l'interdiction des produits phytosanitaires va nous obliger à l'avenir de vivre au quotidien entouré d'une nature plus sauvage.

Nous espérons qu'en 2025, les améliorations demandées à l'entreprise tout au long de l'année 2024 seront continues et que la qualité du service s'améliorera durablement.

Et vos charges "entretien d'espaces verts" ?

Compte tenu des prestations non réalisées ou insatisfaisantes, elles seront recalculées. Le montant exact du décompte en votre faveur sera déterminé une fois toutes les factures de 2024 reçues, mais nous pouvons déjà confirmer une réduction sur cette charge. Nous vous remercions pour votre patience et restons attentifs à vos retours pour continuer à améliorer l'entretien de nos espaces verts.



VOTRE AVIS COMPTE
BEAUCOUP POUR NOUS

Enquête de satisfaction : un grand merci aux 434 répondants !

Régulièrement, depuis bientôt 20 ans, la SRL Herstal a pour volonté de "sonder" ses bénéficiaires d'un logement public quant à leurs conditions de vie liées aux matières qui sont du ressort d'une société de logement public.

« Après celles menées en 2007, 2011, 2014, 2018 et 2021 nous en étions donc cette année à notre 6e enquête de satisfaction, souligne Pascale Léonard, Directrice des Ressources Humaines. Nous ne pouvons que nous réjouir que 434 locataires ont pris un peu de leur temps pour nous répondre. Avec l'ensemble de la direction et de l'organe d'administration de la S.R.L. Herstal, nous tenons à les en remercier vivement. »

Et maintenant ?

Oui, et maintenant, que vont devenir ces réponses ? « Je peux vous assurer qu'elles ne resteront pas dans un tiroir !, ajoute Pascale Léonard. Depuis quelques semaines déjà, ces réponses sont en cours de dépouillement et d'analyse. On comprendra que certaines remarques doivent faire l'objet de discussions internes afin d'y apporter, le plus rapidement possible, les réponses les plus adéquates. »

Nous reviendrons sur les résultats obtenus dans le prochain numéro d'Entre-Nous.

FICHE TECHNIQUE

Pensez à purger vos radiateurs pour un chauffage optimal !



Pour garantir un fonctionnement efficace de vos radiateurs, il est essentiel de les purger au moins une fois par an, idéalement au moment de leur remise en route. Vous ne l'avez pas encore fait cette saison ? Pas d'inquiétude, il n'est jamais trop tard pour bien faire !



Pourquoi purger vos radiateurs ?

Cette opération permet d'éliminer l'air accumulé dans les radiateurs et de le remplacer par de l'eau. Résultat : un chauffage plus performant et des économies d'énergie !

Comment faire ?

1. Munissez-vous de la clé à purger (elle se trouve sur les tuyaux dans le local technique).
2. Portez des gants pour vous protéger d'éventuelles éclaboussures d'eau chaude.
3. Suivez les étapes indiquées dans notre fiche technique n°9, disponible dans votre logement, sur notre site internet ou auprès de votre chargée de clientèle.

Avec ces quelques gestes simples, vous profiterez d'un confort thermique optimal tout en réduisant votre consommation énergétique.

Les futurs congés à la SRL Herstal

Il n'y a pas de congés prévus durant ce 1^{er} trimestre 2025.



VENTE DE LOGEMENTS

Trois maisons disponibles à l'achat

La S.R.L. Herstal procèdera à la mise en vente de 3 maisons, dans les prochaines semaines.

La maison située rue Beaumont le Roger 2 à Liers (1) est déjà sur le marché acquisitif. Les visites, sur rendez-vous, seront organisées les 13, 14 et 15 janvier 2025. La mise à prix débute à 110.000 euros. Les offres seront à remettre pour le 31 janvier à 9h au plus tard.

La vente sera faite au plus offrant, en respectant l'ordre des priorités suivants :

- ➔ **Priorité 1** : locataires de la S.R.L. Herstal
- ➔ **Priorité 2** : candidats locataires de la S.R.L. Herstal
- ➔ **Priorité 3** : locataires d'une autre société de logements sociaux
- ➔ **Priorité 4** : candidats locataires inscrits auprès d'une autre société de logements sociaux

Vous trouverez plus d'informations sur ces maisons sur notre page Facebook et sur notre site internet. Deux autres maisons seront mises en vente dans les semaines qui

suivent, respectivement situées rue du 3 Juin 51 à Herstal et rue Visé Voie 131 à Vottem (2).

Renseignements auprès de Madame Dominique DOYEN
d-doyen@srherstal.be · 04 256 95 54



NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :



02 800 49 15

Pour toutes demandes de dépannages,
veuillez svp bien préciser que vous êtes
locataires de la SRL Herstal.



Chaudières à condensation Bulex

Aujourd'hui, vos solutions de demain

Un intérieur où règne une douce chaleur et où vous profitez d'une eau chaude sanitaire à bonne température ? Avec les chaudières au gaz de Bulex, vous profitez d'un confort optimal.

Nous investissons en effet dans les toutes dernières technologies et cherchons toujours à nous améliorer. Un avantage que vous constaterez immédiatement au montant de vos factures d'énergie et à vos émissions de CO₂ : les unes comme les autres afficheront une nette diminution.



ThermoMaster

Thema Condens A

ThemaFast Condens

www.bulex.be

#relaxitsbulex